



LOCATION TEMPORAIRE LONGUE DUREE D'UNE CABANE DE CREATEUR

- FICHE EXPLICATIVE -

COULEURS CABANES : Anciennes cabanes ostréicoles réhabilitées en ateliers de créateurs, lieux d'exposition et de vente

Historique

1999 : La municipalité du CHATEAU D'OLERON entame la réhabilitation des cabanes ostréicoles en y installant des ateliers d'artistes et d'artisans d'art.

2004 : Création de l'association COULEURS CABANES, garante de l'administration du projet municipal ; regroupant les créateurs locataires d'une cabane.

Fonctionnement

L'association COULEURS CABANES, conjointement avec la municipalité du CHATEAU D'OLERON, gère les locations des cabanes de créateurs, à l'année ou temporairement.

Pour l'année 2025, l'association propose une nouvelle cabane de location temporaire longue durée (3 mois).

Cette cabane n°18 se situe Route d'Ors, le long du chenal. D'une superficie d'environ 26m², elle est louée totalement vide. L'exposant se doit d'apporter tout son matériel (vitrines, panneaux, tables, chaises, éclairages, rallonges etc.) qui doit être conforme aux normes de sécurité.

A savoir : la cabane ne dispose ni de point d'eau ni de commodités (toilettes publiques sur site). L'exposant est informé que la cabane 18 présente un risque d'inondation en fonction des coefficients de marées, il prendra donc ses dispositions afin de protéger son matériel



COULEURS CABANES

Association (loi 1901) : Promotion, coordination, soutien et développement des ateliers de créateurs présents sur le port de la commune du Château d'Oléron. Siège social : 2, avenue du port - 17480 LE CHATEAU D'OLERON

Conditions locatives et critères d'éligibilité

- **Tarifs** en location temporaire longue durée pour l'année 2025 : 2 périodes sont proposées :

Avril / Mai / Juin : 800 € + EDF (abonnement et consommation)

Juillet / Août / Septembre : 1000 € + EDF (abonnement et consommation)

- Respect du règlement intérieur de location d'une cabane temporaire. **(voir pièces jointes)**

- **Ethique** : Ne sont acceptés à la candidature locative que les créateurs attestant du caractère professionnel et principal de leur activité ; et dont les créations sont le fruit de leur conception et réalisation originales (pas de revente ni d'intervention industrielle extérieure).

- Nous faire parvenir votre dossier de candidature **avant le 31 Janvier 2025 de l'année en cours**, constitué de : la fiche d'inscription ci-jointe, dûment complétée + dossier photos présentant votre travail et vos créations, et pièces demandées, par voie postale à :

Couleurs Cabanes

Commission Cabane Temporaire

2 Avenue du Port

17480 Le Château d'Oléron

Aucun dossier transmis par mail ne sera étudié.



LOCATION TEMPORAIRE D'UNE CABANE DE CREATEUR - REGLEMENT INTERIEUR ET CHARTE DE QUALITE -

Les cabanes ateliers ont pour vocation d'être des lieux de créations. La cohérence du projet implique des engagements qualitatifs de la part de tous les artisans, artistes et créateurs occupant une cabane.

Nous avons le devoir de qualité et d'authenticité vis-à-vis du public qui nous visite, des autres professionnels présents sur le site et la municipalité initiatrice du projet.

L'utilisation de la cabane temporaire implique donc l'observation des critères suivants :

- L'objet du présent contrat concerne la location temporaire de la **cabane n°18 située Route d'Ors** au Château d'Oléron
- La location d'une cabane temporaire est réservée aux exposants ayant un statut professionnel. Le créateur doit présenter une attestation d'assurance civile professionnelle, à jour au moment de l'exposition.
- La présence du créateur est obligatoire pour la durée de sa période d'exposition. **La cabane est louée pour 3 mois : AVRIL / MAI / JUIN OU JUILLET/AOUT/SEPTEMBRE** afin de participer à la dynamique de la route d'Ors. Il est donc demandé au créateur un maximum de jours d'ouverture sur la période.
- La cabane est attribuée à un créateur pour un type de production. La présence de productions d'autres créateurs dans la cabane n'est pas autorisée. Les pièces exposées devront correspondre fidèlement au dossier de candidature et attester d'un travail original. **La vente de bijoux est réservée aux créateurs sélectionnés dans cette spécialité. En dehors de celle-ci, aucun bijou ne sera accepté.**
- Le montant total pour la location des 3 mois est de 800 € pour la première période et 1000€ pour la seconde période, payable mensuellement + l'électricité (abonnement et consommation). Aucune remise ne sera effectuée en cas de départ anticipé. L'électricité est à la charge du créateur, il sera procédé à un relevé contradictoire de compteur en début et fin de période.
- Le créateur verse, à titre de dépôt de garantie, la somme de 300€ à remettre par chèque à l'ordre de Couleurs Cabanes. Ce chèque sera restitué en fin de période après état des lieux de sortie. Le créateur aura à charge d'assurer l'ensemble de ses biens qu'il apportera dans la cabane.
- La cabane est louée vide et en l'état, et dispose de 2 néons et 9 prises électriques. La cabane devra être remise propre à la sortie des lieux. Toute dégradation constatée sera facturée au créateur.
- **Toute revente est interdite,**
- Les cabanes ne peuvent être utilisées comme lieu d'habitation,
- L'association Couleurs Cabanes ne peut être tenue responsable d'éventuels problèmes survenant indépendamment de sa volonté. Le créateur est informé que la cabane 18 présente un risque d'inondation en fonction des coefficients de marées, il prendra donc ses dispositions afin de protéger son matériel.

COULEURS CABANES

Association (loi 1901) : Promotion, coordination, soutien et développement des ateliers de créateurs présents sur le port de la commune du Château d'Oléron. Siège social : 2, avenue du port - 17480 LE CHATEAU D'OLERON

- L'image individuelle de chaque créateur impactant l'image collective de l'association, les locataires temporaires sont tenus de ne pas constituer une nuisance au collectif. Chaque créateur est ainsi implicitement tenu de respecter l'environnement dans lequel il s'inscrit, à priori son lieu d'activité, à fortiori le caractère authentique du site. Ce, en accord avec l'objet de l'association COULEURS CABANES.

Le non-respect des critères énoncés précédemment entrainera, pour les cas flagrants de transgression, la suppression immédiate de l'autorisation d'occuper la cabane et ne peut donner droit à aucun dédommagement de la part de l'association.

Je, soussigné (e) ,.....

déclare avoir pris connaissance des conditions locatives et de la charte de qualité et m'engage à les respecter.

Fait à....., en 2 exemplaires, le.....

Signature



**LOCATION TEMPORAIRE D'UNE CABANE DE CREATEUR
- FICHE DE CANDIDATURE -**

NOM :

PRENOM :

RAISON SOCIALE :

ADRESSE :

CODE POSTAL / VILLE :

TELEPHONE PORTABLE :

@DRESSE ELECTRONIQUE :

SITE INTERNET :

STATUT PROFESSIONNEL :

Maison des artistes Chambre des Métiers Artiste libre Micro-entrepreneur

Pièces à joindre :

- **Justificatif de votre statut professionnel (numéro Siret)**
- **Assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité**
- **Photos présentant votre travail et vos créations (même si vous avez déjà exposé en temporaire)**
- **Le règlement intérieur dûment signé**

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS EXAMINE

→ Avez-vous déjà loué une cabane temporaire auprès de COULEURS CABANES ? OUI NON

Si oui, à quelle(s) dates, et sur quelle durée ?

→ Période durant laquelle vous souhaitez exposer (rayer la mention inutile) :

Période 1 : Avril, Mai, Juin

Période 2 : Juillet, Août, Septembre

→ NATURE PRECISE DE VOS CREATIONS (ex. : Peinture, accessoires en cuir, bijoux, céramique, etc.) :

ATTENTION : La vente de bijoux est réservée aux créateurs sélectionnés dans cette spécialité. En dehors de celle-ci, aucun bijou ne sera accepté sur les stands.

→ DESCRIPTION DES TECHNIQUES DE TRAVAIL :

→ AUTRES ... (Si vous souhaitez rajouter un élément d'information, n'hésitez pas ! Libre court à votre créativité...) :

Je, soussigné(e) certifie sur l'honneur que cette activité est mon activité professionnelle principale, ou en voie de le devenir (preuves à l'appui). En outre, je m'engage à respecter les conditions locatives d'une cabane auprès de COULEURS CABANES.

FAIT A

LE

SIGNATURE

Les dossiers de candidature incomplets ou illisibles ne pourront pas être retenus. Veillez à remplir soigneusement ce dossier, sans omettre d'y joindre les pièces demandées.

Dossier à renvoyer au plus tard le 31 Janvier 2025. Pour s'assurer de sa réception ou pour toute autre demande, merci d'envoyer un mail à cabanestemporaires@hotmail.fr

COULEURS CABANES

Association (loi 1901) : Promotion, coordination, soutien et développement des ateliers de créateurs présents sur le port de la commune du Château d'Oléron. Siège social : 2, avenue du port - 17480 LE CHATEAU D'OLERON